



PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

Objet

- Le portage de livres à domicile par une bibliothécaire de la médiathèque est réservé aux personnes qui sont dans l'incapacité temporaire ou permanente de se déplacer à la médiathèque.
- L'objectif est de rompre l'isolement et permettre un accès à l'information, à la lecture et autres médias.

Inscription

- Le bénéficiaire du service doit au préalable s'inscrire comme usager de la médiathèque et s'acquitter d'un droit d'inscription selon les tarifs en vigueur.
- Du fait de cette inscription, il accepte automatiquement le règlement intérieur en vigueur de la médiathèque.
- Le nombre des bénéficiaires est fixé par l'équipe de la médiathèque selon les contraintes de service public.

Visites

- Une première rencontre est programmée avec la bibliothécaire responsable du service de portage à domicile afin de définir les goûts et les besoins de lecture.
- Le portage à domicile a lieu un mardi par mois. Chaque visite est planifiée à l'avance en concertation avec le bénéficiaire et est limitée à trente minutes pour échanger les documents empruntés.
- Le bénéficiaire, comme la bibliothécaire s'engagent à prévenir l'autre partie en cas de modification ou d'annulation du rendez-vous.
- Le portage à domicile prend fin sur simple demande du bénéficiaire ou à l'initiative de la médiathèque en cas de manquement à la présente charte de fonctionnement ou cas de force majeure (suspension ou arrêt du service).


Emprunts

- Le bénéficiaire peut emprunter à chaque visite jusqu'à : 5 livres, 5 magazines, 1 CD et 1 DVD. Seuls les livres et les magazines peuvent être renouvelés une fois.

Rappel du règlement intérieur

- Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé.
- Dans le cas d'un document abîmé, il est demandé aux usagers de ne pas effectuer eux-mêmes les réparations mais de signaler le problème lors de la restitution de l'ouvrage.
- Ne pas laisser les CD et les DVD hors des boîtiers, ne pas les exposer à une source de chaleur. Pour sortir le document de son boîtier, il faut le tenir par les bords tout en appuyant au centre du boîtier et le soulever. Le poser ensuite dans le tiroir du lecteur, la face étiquetée vers soi.

Engagement

Engagement de la bibliothèque	Engagement du Bénéficiaire
Date : _____	Date : _____
Nom, Signature et tampon 	Nom et signature